



Paris, le 22 octobre 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ACCÈS DES PME AU FINANCEMENT DANS
LA ZONE EURO
MARS - SEPTEMBRE 2010

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour son rapport sur les résultats de l'Enquête sur l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement dans la zone euro. Cette enquête a été réalisée entre le 27 août et le 22 septembre 2010, et portait sur 5 312 entreprises de la zone euro. Le rapport de la BCE fournit des informations sur la situation financière, les besoins de financement et l'accès au financement des PME dans la zone euro, comparées aux données relatives aux grandes entreprises, au cours des six mois précédents (de mars à septembre 2010).

La situation globale de l'accès des PME au financement externe s'est améliorée à l'échelle de la zone euro. Entre mars et septembre 2010, la proportion de PME faisant état d'une dégradation de l'accès aux prêts bancaires, soit 24 %, a presque diminué de moitié par rapport à la campagne précédente, où elle s'était inscrite à 42 %. Dans le même temps, 12 % des PME ont déclaré que l'accès aux prêts bancaires s'était amélioré, contre 10 % lors de l'enquête précédente. Les facteurs qui ont une incidence sur la disponibilité du financement externe se sont améliorés, notamment ceux relatifs aux perspectives économiques.

S'agissant des grandes entreprises, qui sont également interrogées dans le cadre de l'enquête en tant que groupe de référence, le pourcentage de demandes de prêts bancaires satisfaites est demeuré stable à un niveau élevé et la situation financière globale a montré des signes clairs d'amélioration.

Au total, les PME de la zone euro ont généralement fait état de besoins de financement externe pratiquement inchangés entre mars et septembre 2010, une proportion nette de 3 % des entreprises ayant vu augmenter leurs besoins de prêts bancaires sur cette période, contre 16 % lors de l'enquête précédente, qui couvrait la période allant d'octobre 2009 à mars 2010.

* * *

Cette enquête a été élaborée en collaboration avec la Commission européenne. Une campagne d'enquête est menée conjointement tous les deux ans par la BCE et la Commission européenne. Cette campagne a été organisée exclusivement par la BCE, qui renouvelle une partie de l'enquête tous les six mois afin d'évaluer les dernières évolutions des conditions de financement pour les entreprises de la zone euro. Le rapport sur les résultats de l'enquête pour la zone euro, ainsi que des tableaux statistiques détaillés présentant des ventilations complémentaires, peut être consulté sur le site de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu>) à la page *Statistics*, rubrique *Monetary and financial statistics / Surveys / Access to finance of SMEs*.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>